



Préavis N° 4 / 2019

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

AU CONSEIL COMMUNAL

relatif à la demande de crédit pour la pose de collecteurs d'eaux usées EU et d'eaux claires EC au chemin de l'Oche et pour le nouvel aménagement de l'éclairage public.

*Demande de crédit de **CHF 290'000.00***



Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

Historique

Le présent projet soumis à votre approbation concerne l'évacuation des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC) dans le secteur « chemin de l'Oche – chemin du Dérochet ». Sa réalisation est provoquée par le projet de remplacement et de bouclage des Services des eaux et de gaz de la Ville de Lausanne dans le chemin de l'Oche, entre les chemins de Champvent et du Dérochet.

Il s'agit de profiter des synergies offertes pour réaliser les travaux communaux dans ce secteur étant donné que des fouilles seront ouvertes à cet endroit. L'opportunité doit être saisie pour réaliser ces travaux en commun avec les autres services.

Situation générale de l'évacuation des eaux (v/annexe 1, plan N° 152/200B)

La problématique de l'évacuation des eaux de cette zone est essentiellement due au collecteur unitaire (EU et EC mélangées) communal situé entre le chemin du Dérochet et la parcelle N° 442. Ce collecteur transporte toutes les EU du quartier Sous-Bois, ainsi que les EU/EC de la parcelle N° 446. Très ancien et en béton, ce collecteur est en mauvais état selon des contrôles TV réalisés il y a plus de 10 ans.

Son étanchéité n'est donc, de loin, plus garantie. De plus, il traverse plusieurs parcelles constructibles (N° 446, N° 444 et N° 442). Il doit donc potentiellement être dévié afin de libérer les parties constructibles des parcelles en question. Pour toutes ces raisons, il doit impérativement être remplacé selon un autre tracé qu'actuellement.

Afin de terminer l'équipement des parcelles de cette zone, une première étape a été réalisée en 2011, puis en 2018. Elle a consisté à poser des collecteurs EU/EC dans le chemin de Champvent depuis le bas du chemin de la Fleur-de-Lys jusqu'à l'angle Sud de la parcelle N° 445 (tronçon A-B de l'annexe). Cette étape permet de considérer les parcelles N° 444, N° 445, N° 446 et N° 447 comme équipées, avec un point de raccordement en B. Cet équipement permet également de pré-équiper la parcelle N° 452 située le long de la voie du LEB. Bien que sa constructibilité soit fortement compromise par le plan d'alignement du LEB, il reste néanmoins la possibilité d'équiper cette parcelle ultérieurement en prolongeant les collecteurs EU/EC depuis le point B jusqu'à cette parcelle en longeant le cimetière sur la parcelle N° 447.

Enfin, pour la question du remplacement du collecteur unitaire mentionné ci-dessus, deux possibilités ont été retenues jusqu'à ce jour :

- ✓ un raccordement au point B en traversant les parcelles N° 446, N° 444 et N° 445 (variante 1) ;

ou

- ✓ un raccordement au chemin de l'Oche, parallèlement au collecteur EC communal actuel (variante 2).

La deuxième solution (variante 2) a été privilégiée par la municipalité pour les raisons suivantes :

- la variante 1 implique nécessairement un tracé au travers des parcelles privées N° 446, N° 444 et N° 445. Ces parcelles sont en vente depuis plus d'une dizaine d'années. Elles sont toutes constructibles. Construire de nouveaux collecteurs sur ces parcelles fait courir le risque à la commune de devoir les déplacer, à ses frais, lorsqu'un projet privé sera établi ;

- les premières négociations avec les propriétaires, pour la demande de passage sur les parcelles précitées, se sont avérées infructueuses. Des demandes de participation de la commune aux équipements privés ont notamment été déposées, qui ne sont pas en phase avec une utilisation pertinente des dépenses publiques ;
- la variante 2 prévoit un tracé sous un chemin privé, mais en parallèle d'autres services (eau, gaz, téléphone, électricité, etc...) Ce chemin est grevé de droits de passage pour d'autres usagers. Ces éléments montrent que le risque d'une déviation ultérieure des services est quasi nul. Cette variante présente également l'avantage que les équipements communaux seront facilement accessibles pour leur entretien et exploitation future par rapport à des parcelles privées aménagées ;
- au niveau du coût, les deux variantes sont comparables. La variante 2 est plus courte que la variante 1, mais son prix au m linéaire est plus élevé.

Travaux projetés (v/annexes 2 et 3 – plans-projet N° 1605/1 et N° 1605/2)

Actuellement, au chemin de l'Oche, des collecteurs EU/EC communaux existent jusqu'au point 1. A partir du point 1, en direction de l'amont, l'équipement est prolongé par un collecteur EU privé pour la parcelle N° 362 et un collecteur EC communal pour les eaux claires du bas du chemin du Dérochet. Ce dernier a été contrôlé par caméra récemment. Son état est satisfaisant. Il a été construit au milieu des années 1970.

En raison de la relative étroitesse du chemin, de la pose des nouvelles conduites d'eau et de gaz côté Sud-Ouest du chemin et de la présence des services (Swisscom, électricité) côté Nord-Est du chemin, la seule place restante se situe approximativement au milieu du chemin, dans l'emprise du collecteur EC existant. L'exécution de la fouille pour la pose d'un collecteur EU seul à côté et à plus grande profondeur que le collecteur EC n'est pas possible sans de forts risques de déstabilisation de ce dernier, avec la nécessité de réfectionner l'ensemble des bordures. C'est pourquoi le projet prévoit, outre le nouveau collecteur EU, le remplacement du collecteur EC dans la même fouille et sur le collecteur EU afin de limiter les volumes d'excavation. Cette façon de faire permettra de renouveler un équipement arrivant à la fin de sa durée de vie à moindres frais.

Le projet prévoit donc la pose de nouveaux collecteurs EU seuls sur le tronçon 1-2, puis EU/EC sur le tronçon 2-3-4. Il s'agira de tuyaux en PVC de diamètre respectif 250 et 315 mm. Des attentes EU/EC privées sont prévues au point 3 pour le bâtiment de la parcelle N° 446, dont les propriétaires seront invités à mettre en conformité leurs installations dans un délai à définir par la municipalité. Ces travaux privés permettront de mettre définitivement hors service le collecteur unitaire ancien.

Enfin, le chemin privé de l'Oche sera remis en état à la fin des travaux, conformément à l'état ancien.

En conclusion, ce projet constitue une étape importante de la mise en conformité de l'évacuation des eaux de ce secteur de territoire et permettra d'abandonner l'ancien collecteur unitaire qui n'est plus aux normes actuelles depuis de nombreuses années.

Nouvel aménagement de l'éclairage public

La municipalité a décidé de profiter de ce chantier pour procéder à une nouvelle installation d'éclairage public le long du chemin privé de l'Oche, sur environ 220 m., avec la pose d'un tube enterré et le démontage de l'ancienne installation sur poteau en bois, selon le descriptif suivant :

- fourniture et pose de 4 candélabres cylindro-coniques de 5,5 m. de haut, sur plaque de base peinte de couleur AKZO 900 ;
- fourniture et pose de 4 luminaires Teceo 1 avec 32 LED d'une puissance chacune de 36W et de couleur 3'000K (blanc chaud). Ces luminaires sont équipés d'une self électronique avec programmation d'un abaissement nocturne ;

- fourniture de câbles TT-CLT, coupe-circuit, fusibles, tiges filètes, capuchons de protection et semelles peplic ;
- démontage des anciens luminaires, y compris les crosses et le recyclage ;
- démontage des anciens câbles d'alimentation et recyclage.

Source d'eau privée

Une attention toute particulière sera vouée pour ne pas endommager le collecteur d'eau de source privée qui se trouve sous le chemin de l'Oche. Un plan du tracé de ce collecteur est annexé au présent préavis pour information.

Coût des travaux

En ce qui concerne le coût des travaux de génie civil, ce dernier est calculé sur la base de la soumission rentrée la plus économique suite à l'appel d'offre lancé au début de l'année 2019 auprès des entreprises de génie civil.

A Travaux de génie civil

Installation de chantier, signalisation et travaux préliminaires	4'910.00	
Travaux de terrassement, évacuation et remblayage	81'640.00	
Travaux de dégrappage, évacuation et réfection de l'enrobé	48'086.70	
Fourniture et pose des canalisations, travaux de bétonnage et de maçonnerie, fournitures et matériaux	45'052.40	
Travaux en régie	7'200.00	
Montant brut de la soumission	186'889.10	
Rabais 3 %	5'606.70	
Escompte 2 %	3'625.65	
Montant total HT	177'656.75	
TVA 7.7 %	13'679.55	
Total de la soumission retenue		191'336.30

B Travaux géométriques

Eventuellement rétablissement des points limites après exécution des travaux, estimation, TTC	2'000.00
---	----------

C Source privée

Eventuellement déviation d'une source privée présente dans le chemin de l'Oche selon plan annexé, estimation TTC	6'000.00
--	----------

D Imprévus

Imprévus et divers, environ 15 % des points A à C et pour arrondir, TTC	29'663.70
---	-----------

E Eclairage public

Selon devis des Services industriels de Lausanne, y compris véhicules, main-d'œuvre et suivi de chantier, ainsi que le relevé des positions et le report sur les plans cadastraux	16'500.00	
TVA 7.7 %	1'270.50	
Total de l'offre des SiL		17'770.50

F Etudes

Estimation des honoraires pour études et surveillance des travaux en fonction du coût de l'ouvrage en tenant compte d'une réalisation simultanée avec les travaux de gaz et d'eau pour la Ville de Lausanne, admis à un taux unique de 15 % du coût des travaux HT

31'600.00

TVA : 7.7% arrondie

2'400.00

Etudes et surveillance, TTC

34'000.00

G Servitude

Préparation de la servitude et inscription au Registre foncier de Lausanne, estimation (arrondie)

9'229.50

Montant total

290'000.00

Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal

- vu le rapport de la municipalité (préavis N° 4 / 2019),
- vu le rapport de la commission ad hoc,
- vu le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'octroyer à la municipalité un crédit d'investissement de **CHF 290'000.00** pour les travaux relatifs à la pose des collecteurs EU/EC au chemin de l'Oche et nouvel aménagement de l'éclairage public ;
2. d'autoriser la municipalité à financer cette dépense au moyen de la trésorerie courante ou par le recours aux lignes de crédits existantes ;

3. de laisser à la municipalité, à partir de l'exercice 2020, le soin d'amortir cet investissement en fonction des recettes affectées au fonds de réserve provenant des nouvelles taxes uniques de raccordement.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Serge Roy

Camille Bergmann

Jouxtons-Mézery, le 25 avril 2019

Délégué de la municipalité : M. Serge Roy, syndic

Adopté par la municipalité dans sa séance du 7 mai 2019

Annexes : Annexe 1 – plan N° 152/200B
 Annexe 2 – plan-projet N° 1605/1A
 Annexe 3 – plan-projet N° 1605/2A
 Plan servitude de canalisation d'eau et de captage

152/200B

ETUDE GENERALE

Commune de Jouxens-Mézery

Réseau d'égouts

Evacuation des eaux dans le secteur Ch. de Champvent - Ch. du Dérochet

Situation 1:2'000

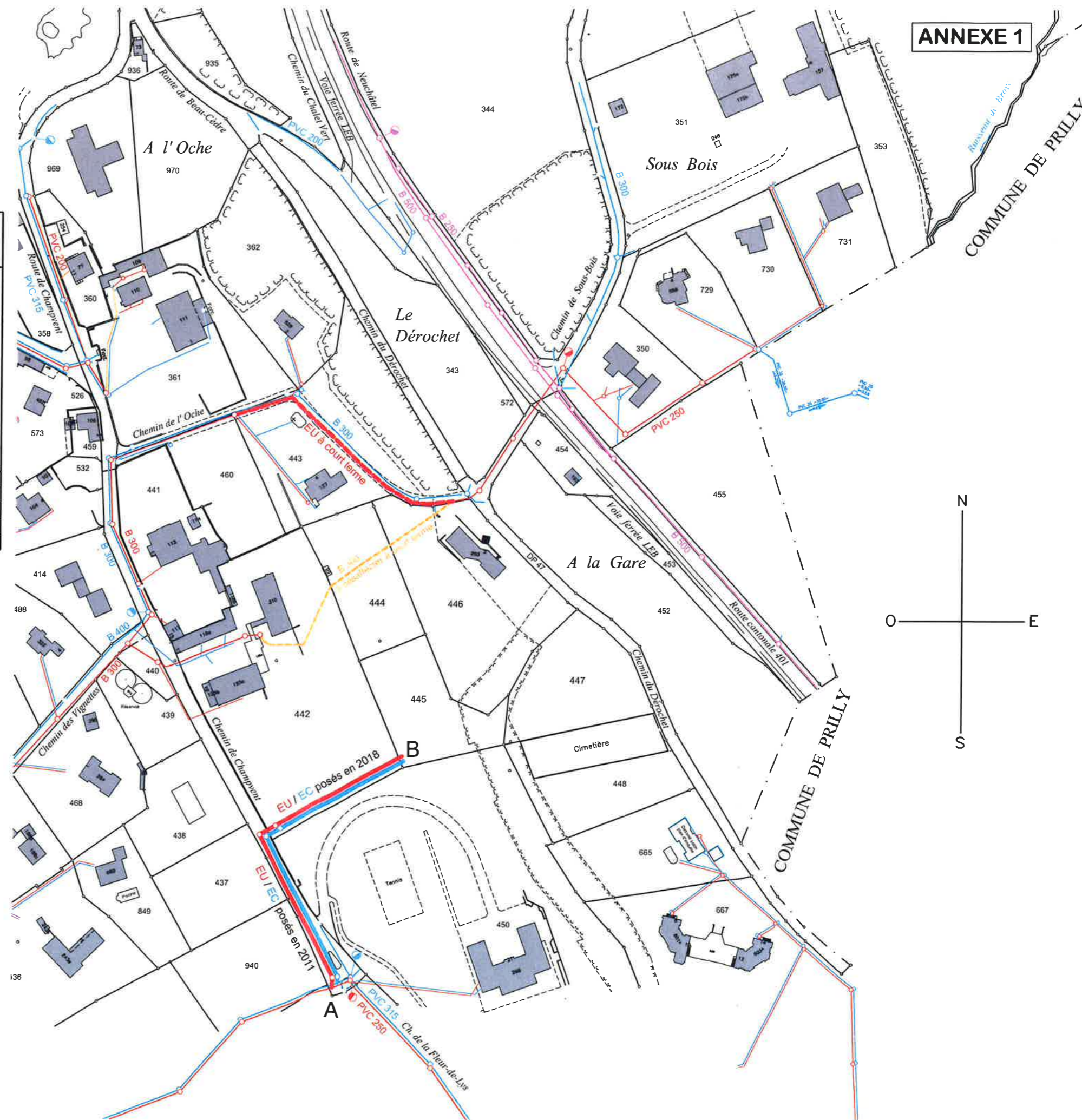


Avenue de la Harpe 1
1007 Lausanne
Tél. 021 616 43 55
info@miazweissersa.ch
www.miazweissersa.ch

	Date	Dess.	Contr.
	06.09.10	B.D.	S.M.
A	20.12.10	B.D.	S.M.
B	12.04.19	B.D.	S.M.

Légende :

- Collecteurs d'eaux usées (EU) et d'eaux claires (EC) communaux posés en 2011 (Rte de Champvent) et 2018 (parcelle 442)
- Collecteur d'eaux usées (EU) communal projeté à court terme (Chemin de l'Oche)
- Collecteur unitaire (UN) communal à désaffecter après les travaux à terme aux chemins de l'Oche et de Champvent
- Collecteurs d'eaux usées (EU) communaux / privés, existants
- Collecteurs d'eaux claires (EC) communaux / privés, existants
- Chambres de visite EU / EC et grille de route
- Collecteur d'eaux claires (EC) de l'Etat de Vaud existant



1605/1A

PROJET

Commune de Jouxens-Mézery

Réseau d'égouts

Collecteurs EU/EC Chemin de l'Oche

Situation sans échelle

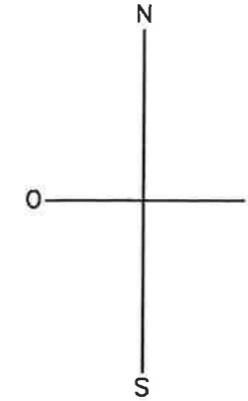


Avenue de la Horpe 1
1007 Lausanne
Tél. 021 614 43 55
info@miazweissersa.ch
www.miazweissersa.ch

Date	Dessiné	Consulté	Modification
18.02.19	B.D.	S.H.	
18.04.19	B.D.	S.H.	Ajusté travaux servitude canalisation d'eau

Collecteurs EU/EC communaux projetés

Tronçons	Collecteurs d'eaux usées S25		Collecteurs d'eaux claires S25	
	tuyaux / diamètres	longueurs	tuyaux / diamètres	longueurs
1 - 2	PVC 250 x 4.9 mm.	30.15 m'	TC 300 existant, à conserver	
2 - 3	---	---	PVC 315 x 6.2 mm.	76.45 m'
2 - 3a	PVC 250 x 4.9 mm.	85.10 m'	---	---
3 - 4	PVC 250 x 4.9 mm.	26.75 m'	PVC 315 x 6.2 mm.	28.35 m'
	Longueur totale EU =	142.00 m'	Longueur totale EC =	104.80 m'

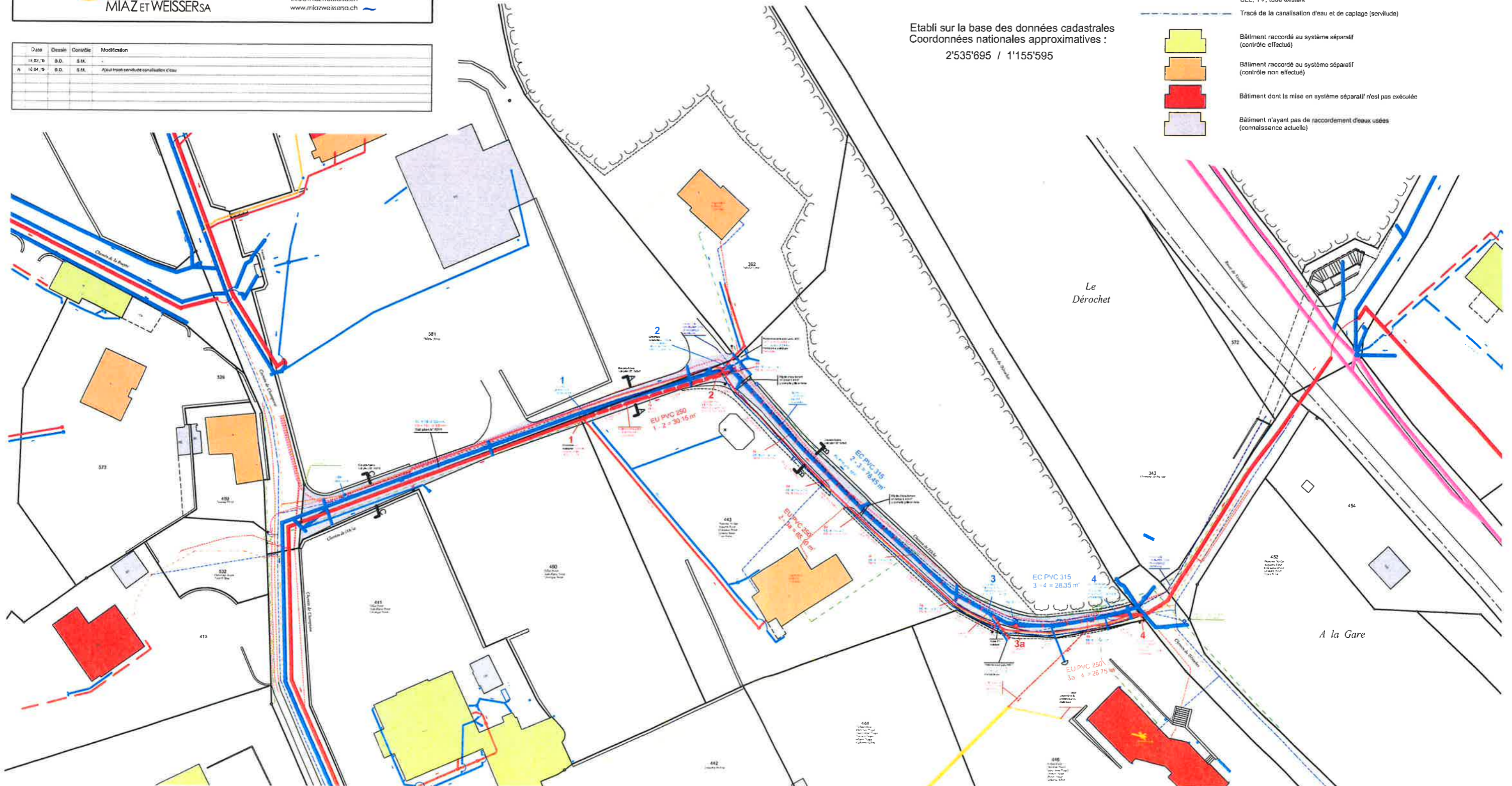


Légende :

- EU PVC 250 - 30 15- Collecteur d'eaux usées (EU) communal projeté, tuyau en chlorure de polyvinyle diam. 200 mm, avec longueur et pente du collecteur entre les chambres
- Collecteurs EU/EC communaux projetés posés l'un sur l'autre, voir la coupe-type B-B du plan N° 1605/2 au 1:20
- - - Collecteurs EU/EC privés projetés
- Collecteurs d'eaux usées (EU) communaux / privés, existants
- Collecteurs d'eaux claires (EC) communaux / privés, existants
- - - Collecteurs EU / EC à désaffecter après les travaux
- / □ Chambres de visite EU / EC avec profondeurs, fils de l'eau
- Grille d'évacuation des eaux de surface existante
- Descente de chéneau
- Chambre EC existante, à supprimer
- Eau Service Lausanne, conduites d'eau potable, existante / projetée
- S.I.Gaz Lausanne, conduites existante / projetée
- - - SEL, éclairage public, tubes existant / projetés
- - - SEL, service électrique Lausanne, tube existant
- - - Swisscom, tube existant
- - - SEL, TV, tube existant
- - - Tracé de la canalisation d'eau et de caplage (servitude)

Etabli sur la base des données cadastrales
Coordonnées nationales approximatives :
2'535'695 / 1'155'595

- Bâtiment raccordé au système séparatif (contrôle effectué)
- Bâtiment raccordé au système séparatif (contrôle non effectué)
- Bâtiment dont la mise en système séparatif n'est pas exécutée
- Bâtiment n'ayant pas de raccordement d'eaux usées (connaissance actuelle)



1605/2A

PROJET

Commune de Jouxens-Mézery

Réseau d'égouts

Collecteurs EU/EC
Chemin de l'Oche

Coupes-types sans échelle



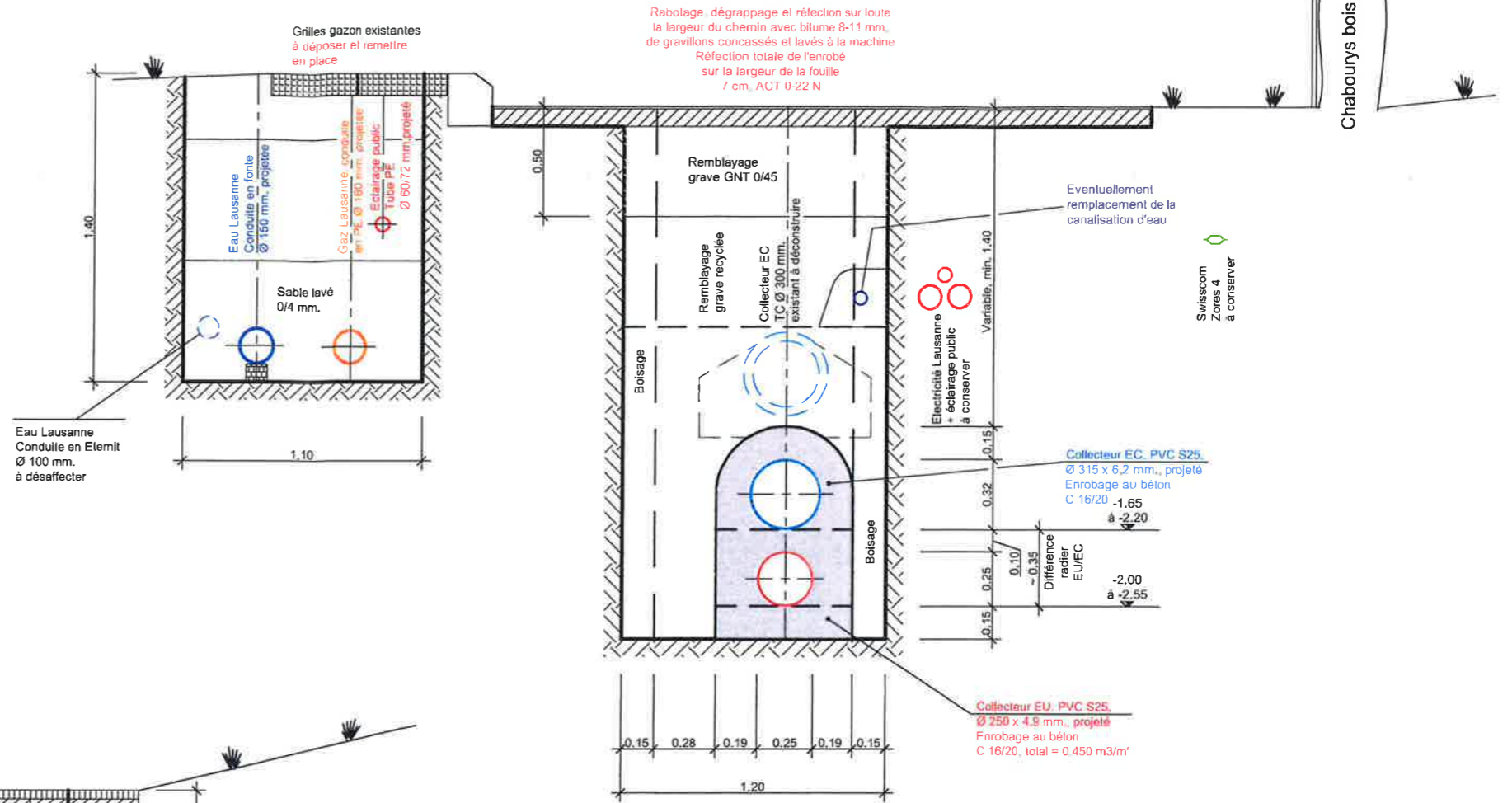
Avenue de la Harpe 1
1007 Lausanne
Tél. 021 616 43 55
info@miazweissersa.ch
www.miazweissersa.ch

Date	Dessin	Contrôle	Modification
18.02.19	B.D.	S.M.	-
A 18.04.19	B.D.	S.M.	Ajust. canalisation d'eau et ce captage (servitude)

Coupe-type B - B

Tronçon 3a - 2
(Vue dans le sens de l'écoulement)

Chemin de l'Oche

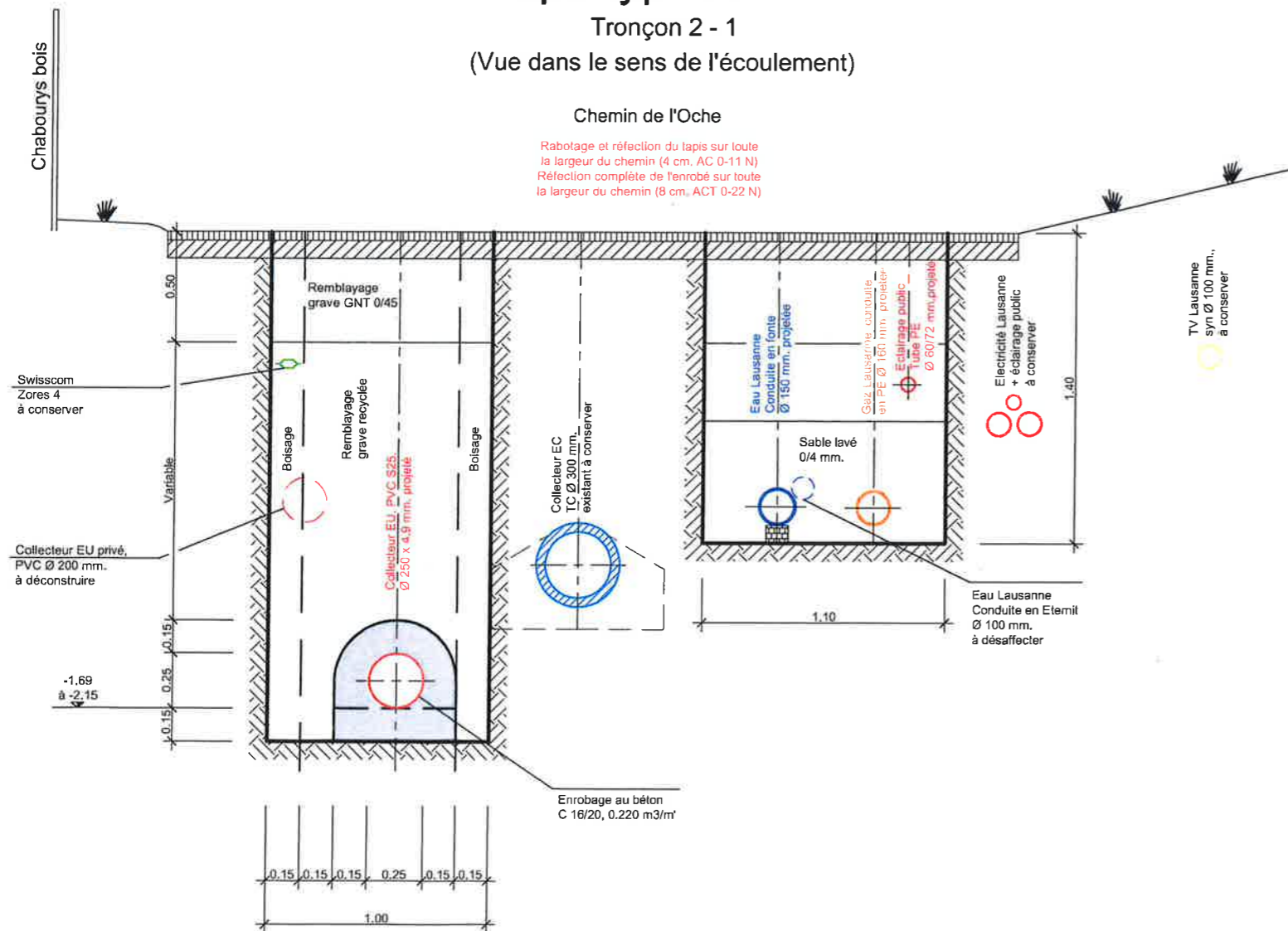


Coupe-type A - A

Tronçon 2 - 1
(Vue dans le sens de l'écoulement)

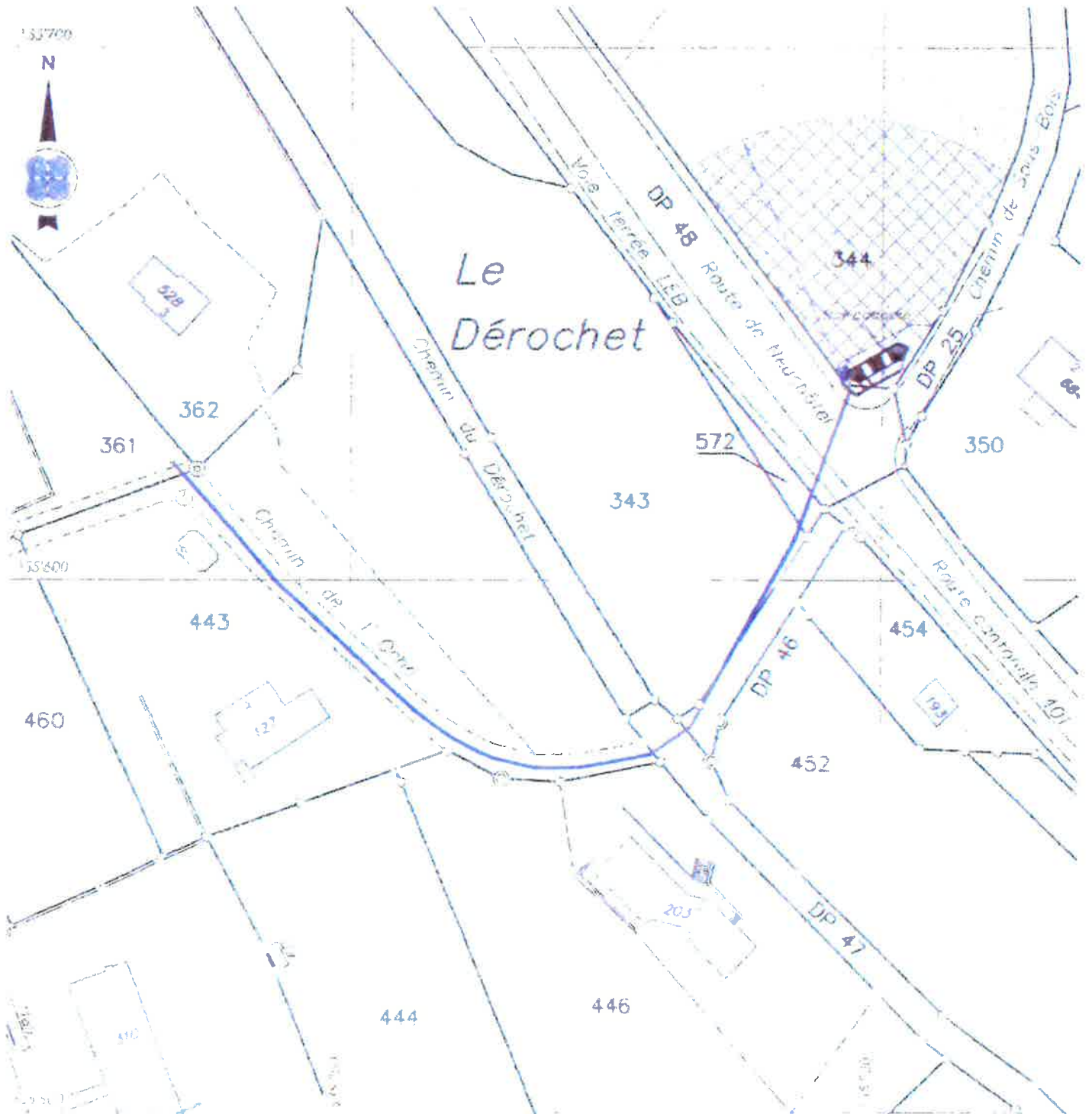
Chemin de l'Oche

Rabotage et réfection du lapis sur toute la largeur du chemin (4 cm, AC 0-11 N) Réfection complète de l'enrobé sur toute la largeur du chemin (8 cm, ACT 0-22 N)



Situation, voir plan N° 1605/1

— Nouvelle



Site: rammeleu.dg: 1302 vmg: aludon.twg

Mensurateur: castr:edouje

Scale: 1:1000

Marges le 15 septembre 2014

Le géomètre breveté



BBHN SA

